

DIAGNOSTICS IMMOBILIERS OBLIGATOIRES DANS LE CADRE DE LA VENTE

OBLIGATIONS DU VENDEUR	POUR QUELS BIENS?	VALIDITE
LOI CARREZ	Vente, tous les biens en copropriété, supérieurs à 8m ² , sauf garages et parkings.	Illimitée, sauf en cas de travaux
AMIANTE	Vente, tous les biens dont le permis de construire a été délivré avant le 1er juillet 1997.	Trois ans, sauf en cas de travaux
PLOMB	Vente, tous les biens dont le permis de construire a été délivré avant le 1er janvier 1949	Illimitée si absence, un an si présence
ETAT PARASITAIRE	Vente, tous les biens situés dans un zone à risque termite	six mois (renouvelé gratuitement chez BCP)
ETAT DES RIIQUES NATURELS ET TECHNOLOGIQUES	Tous les biens	six mois
DIAGNOSTIC DE PERFORMANCE ENERGETIQUE	Tous les biens	Moins de dix ans
GAZ	Installation au gaz datant de quinze ans ou plus	trois ans
ELECTRICITE	Installation électrique datant de quinze ans ou plus	trois ans



DIAGNOSTICS IMMOBILIERS OBLIGATOIRES DANS LE CADRE DE LA LOCATION

BLIGATIONS DU VENDEUR	POUR QUELS BIENS?	VALIDITE
DIAGNOSTIC DE PERFORMANCE ENERGETIQUE	Tous les biens	Moins de dix ans
ERNT	Tous les biens	Six mois
PLOMB	Vente, tous les biens dont le permis de construire a été délivré avant le 1er janvier 1949	Illimitée si absence, six ans si présence